

<http://www.parisseveille.info/solidarite-avec-le-collectif-baras,3378.html>

**Paris s'éveille !**

[www.parisseveille.info](http://www.parisseveille.info)

Risque d'expulsion

# Solidarité avec le collectif BARAS

- Le Quotidien des Sans-Papiers - L'info au quotidien - Communiqués -



Date de mise en ligne : vendredi 30 janvier 2015

---

Copyright © Paris s'éveille - Tous droits réservés

---

**Le Collectif Baras, né il y a plus de 2 ans, a besoin de votre solidarité car nous sommes menacés d'expulsion du bâtiment occupé 72 rue René Alazard à Bagnolet.**

**Notre procès va se tenir mardi 3 février 2015 au tribunal de pantin.**

**Votre présence est importante !**

**Rendez-vous au tribunal de pantin le 3 février à 11h30 (métro église de Pantin).**

**Sans ce bâtiment, le collectif se retrouverait une nouvelle fois à la rue !**

**Pour montrer notre détermination, nous organisation samedi 31 janvier 2015 à 11h un rassemblement devant la mairie de Bagnolet puis, juste après, un repas de soutien au squat 72 rue René Alazard (repas avec et sans viande).**

**Ce repas permettra de nous aider financièrement à faire face à la situation.**

**Collectif Baras**

**07 78 32 14 75 ou 07 51 28 82 69**

**> lesbaras@squat.net**

A Lire : Article blog Mediapart, Jean-Jacques Birgé :

Depuis cet été le collectif des Baras squatte l'antenne Pôle-Emploi désaffectée de Bagnolet. Les sans-emploi ont laissé la place aux sans-logis !

Ce sont des Maliens, des Burkinabés, des Ivoiriens, des Togolais, des Camerounais qui travaillaient en Lybie jusqu'à ce que la guerre les chasse. Ils refusent le terme de sans-papiers dont la France les affuble, car ils ont ceux de leurs pays et des titres de séjour européens sans valeur ici, contrairement aux Français en Afrique dont les papiers sont reconnus. Alors qu'ils pensaient rejoindre la patrie des Droits de l'Homme ils ne se sentent pas considérés comme êtres humains. Pour eux la France doit assumer les conséquences de la colonisation et de la guerre en Lybie dont elle est directement responsable.

Depuis décembre 2012 on les trimbale, de squat en squat, d'expulsion en expulsion, de promesse de Gascon en procès. Ils ont commencé par habiter dans un immeuble montreuillois appartenant au Conseil Général. Chassés, ils restent six mois devant le Foyer des Baras, mais ils sont évacués à nouveau par les forces de « tranquillité publique ». Réfugiés sur le terrain vague des Guilands, ils le quittent la nuit-même et investissent un pavillon vide appartenant à l'Archevêché. Certains sont toujours là-bas. Le Tribunal les juge trop nombreux, les obligeant à investir la cave. Ils se retrouvent alors dans un immeuble d'une société américaine, Emerson Network Power, mais après onze mois, leur expulsion est à nouveau programmée. Des élus de Montreuil et Bagnolet participent à une manifestation de soutien, mais tous prétendent n'avoir aucun pouvoir pour les régulariser et les loger. Un incendie les pousse dehors. Ils campent devant la Mairie de Bagnolet, d'où, encore une fois chassés, les voilà sous l'échangeur autoroutier ! Le 10 août 2014 ils ouvrent alors l'immeuble vide du 72 rue René Alazard à Bagnolet, anciennement loué par Pôle-Emploi à la multinationale Natixis. Aujourd'hui, à l'approche de la fin de l'hiver, la banque internationale de financement, de gestion et de services financiers du Groupe BPCE, deuxième acteur bancaire en France, lance une procédure d'expulsion, les renvoyant au tribunal de Pantin où leur procès s'ouvre le 3 février à 9h. Ils espèrent mobiliser des soutiens à cette occasion.

Grâce à leur lutte certaines familles ont été relogées, mais les 200 qui restent sont des hommes seuls, travailleurs, étudiants, pères de famille. Baras signifie « travailleur » en bambara. Nombreux attendent en vain leur régularisation, des employeurs pouvant attester d'une promesse d'embauche. Ils ne souhaitent qu'une chose, être régularisés pour avoir un emploi légal qui leur permettra de payer un loyer. En attendant, sans statut, ils sont exploités dans les secteurs du nettoyage, du bâtiment, du gardiennage, de la restauration... Les critères restrictifs imposés par la loi ou par la circulaire Valls de novembre 2012 les poussent à vivre dans cette irrégularité. Ils demandent que le préfet les reçoive pour envisager une solution digne. Mais leur combat est aussi politique : ils réclament l'arrêt des contrôles au faciès subis quotidiennement dans les transports, aux abords des squats et foyers ou des endroits où ils cherchent du travail, ils demandent la libération de tous leurs camarades arrêtés et la fermeture des centres de rétention. Les mairies et l'État disposent de bâtiments vides sans réel projet qui permettraient de reloger les Baras restés à Montreuil, ceux de Bagnolet ou des foyers Adoma, mais personne ne bouge, faisant la sourde oreille, ajournant les rendez-vous, méthode classique de fin de non-recevoir.